



La recrudescence du discours de la haine et la xénophobie à travers les médias et les réseaux sociaux inquiète la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (Cnpbm) qui, de ce fait, interpelle tous les acteurs de la société civile.

Favorisée par l'avènement de l'internet et des technologies de l'information et de la communication (Tic), la propagation grandissante de ce fléau ce dernier temps à travers les médias et les réseaux sociaux tend vers des divisions certaines de notre communauté, apprend l'hebdomadaire La Nouvelle dans son n° 581 du lundi 15 Mars 2021. A ce titre, la Cnpbm, sous la présidence de Peter Mafany Musonge, a lancé le 5 mars dernier la campagne nationale de communication contre le discours de haine et la xénophobie. Des assises apprend-on, tenues sur hautes instructions du président de la République qui visent à mettre fin à l'instrumentalisation et à la provocation donc fait montre certains individus de mauvaise foi pour déstabiliser l'union sacrée. «Le discours de haine se caractérise dans sa forme écrite, orale ou visuelle, par toute incitation à la discrimination, harcèlement, menace ou violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de leur origine, de leur sexe, de leur appartenance à une tribu, ethnie, une race ou une religion» explique Peter Mafany Musonge dans les colonnes du journal. Pour ce qui est de la xénophobie, cet ancien Premier Ministre (entre 1996 et 2004) ajoute qu' « elle correspond au sentiment de crainte, d'hostilité, voire de haine envers les étrangers notamment dans le cadre de notre contexte, ceux qui n'appartiennent pas au même groupe du point de vue de la culture, religion, langue, etc.».

Haine et xénophobie, peut-on lire entre ligne du journal, constituent un fléau qui est sur le point de fragiliser l'unité nationale, le vivre ensemble, la cohésion sociale, l'intégration nationale, la paix durable et la stabilité sociale. Y va sans dire, avec l'ampleur de la situation, la responsabilité ne saurait se reposer à la seule commission Musonge créée par décret présidentiel en 2017, mais à tous les camerounais désireux de voir pousser un autre Cameroun.